

PRISONS

Dans les établissements pénitentiaires, des bénévoles assurent les services religieux pour les musulmans. Leur nombre en augmentation plaide pour le professionnalisme.

L'impossible mission des imams

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Pare-feu contre la radicalisation, les imams de prison en Suisse sont des bénévoles. Et bon nombre d'entre eux pensent qu'il est grand temps de leur donner un statut professionnel. Parce que la population carcérale musulmane représente bientôt un tiers des effectifs, voire presque 50% dans certains établissements pénitentiaires.

«A Champ-Dollon (GE) où j'ai travaillé durant 32 ans bénévolement, il faudrait qu'un imam soit présent quasiment en permanence», affirme Hossain Rhouni, imam de prison à la retraite depuis la semaine passée. «Le tiers des détenus est de confession musulmane, ce qui fait du monde dont il faut s'occuper, même si tous ne sont pas pratiquants.» La prison genevoise, dotée de 376 places, a même atteint une fois la barre des 900 détenus...

Tous les vendredis après-midi et sur demande, Hossain Rhouni disait la prière, expliquait la vie du Prophète ou les textes du Coran à une centaine de détenus. Des islamistes radicaux? Il en a rencontré deux ou trois, pas plus. Une fois pourtant la direction a dû intervenir et en séparer deux des autres pensionnaires de l'établissement pénitentiaire genevois.

Les jeunes des banlieues

A l'instar de ses autres collègues, l'imam Rhouni a vu arriver les premières vagues de réfugiés à la suite de la guerre du Liban dans les années 1980. Puis ce furent les Algériens, les Marocains et les Africains. «A Champ-Dollon, les plus dangereux sont cependant les jeunes de troisième génération d'immigrés provenant des banlieues françaises de Lyon, Strasbourg et Marseille», ajoute-t-il. «Manquant d'éducation, ils ne comprennent rien au Coran et pourraient tomber sous l'influence d'islamistes radicaux qui ne leur enseignent que certains versets. Ces jeunes-là ne connaissent que la loi du revolver!»

Délicate mission que celle de l'imam de prison à laquelle s'ajoutent des tâches extraordinaires. Comme la fois où la direc-

tion de Champ-Dollon a appelé Hossain Rhouni pour aider à dénouer une crise grave avec les détenus. Son remplacement pose des problèmes. «Je ne sais pas comment sera assurée ma succession», explique-t-il. «Une chose est sûre: je n'ai voulu proposer personne car il est impossible de garantir qu'un imam ait à la fois la connaissance et l'expérience nécessaires pour évoluer en milieu carcéral.»

Un avis que partage Hafid Ouardiri, directeur d'Entreconnaissance, une fondation encourageant le dialogue avec le monde islamique. Même si le contexte carcéral suisse est moins tendu qu'en France, «le bénévolat n'est plus adapté à la situation». «Nous n'avons pas attendu les attentats de Paris pour dresser ce constat», explique-t-il «En ce qui concerne l'après-Hossain Rhouni, il faut étendre l'action de l'aumônerie musulmane des HUG. Avec l'aide de l'Etat, il faut créer un vrai département dans Champ-Dollon et les autres lieux de détention.»

Dans le canton de Fribourg, Mohamed Ali Batbout est actif

aux Etablissements pénitentiaires de Bellechasse depuis 2007. Deux fois par mois et chaque semaine durant le ramadan, celui qui est aussi membre de l'Association des musulmans de Fribourg assure deux services religieux de 12h30 à 13h45 le vendredi. L'un pour les détenus purgeant des peines moyennes à longue et un autre pour ceux qui sont en préventive.



«Le bénévolat, c'est bien joli mais on est à la limite»

MOHAMED ALI BATBOUT

Les questions des détenus sont parfois inattendues. «Il arrive que certains me demandent si je suis du côté de l'Algérie ou de la Tunisie pour la Coupe d'Afrique de foot», plaisante-t-il. «C'est pour l'anecdote. On parle bien sûr de la vie de tous les jours». Besoin en tapis de prière, corans ou informations pour les heures de prière. L'imam re-

cueille aussi des plaintes de détenus s'estimant méprisés à la suite des attentats de Paris...

Un seul imam pour Bellechasse, est-ce suffisant? D'une demi-douzaine au début, le nombre de personnes assistant à son prêche est passé à une vingtaine. Son planning ne lui permet pas de faire davantage. «Je vais écrire à M. Erwin Jutzet, conseiller d'Etat (chef de la Direction de la sécurité et de la justice, ndlr), pour une audience afin qu'on puisse mettre les choses sur la table», confie l'imam. «Le bénévolat c'est bien joli, mais on est à la limite.»

Membre du Parti démocrate-chrétien (PDC), M. Batbout souligne que sa démarche est citoyenne. Le travail effectué en prison, comme dans la société civile lorsqu'un musulman malade est hospitalisé ou mourant, devrait être coordonné au niveau de l'Etat. L'imam fribourgeois a de la suite dans les idées. Il envisage de donner une séance d'information d'une ma-

tinée aux agents de détention concernant les pratiques de la religion musulmane...

Imams bien occupés

Dans le canton de Vaud, trois imams s'occupent d'une centaine de détenus musulmans dans les prisons de la Croisée, du Bois-Mermet, de la Tuilière et des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO). «J'ai commencé en 2001 et maintenant, nous sommes deux de plus», indique Naceur Ghomraci. «Mes visites ont lieu entre une et deux fois par mois et il est vrai que ça fait du monde à écouter. Je ne peux en faire davantage car je travaille à 70% comme assistant socio-éducatif. Je dois gagner ma vie.»

L'ampleur de la tâche ne fait aucun doute. Selon N. Ghomraci, il faudrait qu'un imam puisse s'occuper toute la semaine des personnes qui en ont besoin. «Une fois par semaine, ça ne suffit pas pour assurer un suivi des cas», conclut-il. «Et les détenus les plus dangereux ne profitent pas des moments de prière que nous offrons.»

FORMATION À CERTIFIER

Comment choisir un imam de prison? Mustafa Memeti, imam à la Maison des religions de Berne, soutient que les intervenants religieux musulmans devraient être formés en Suisse. Ses propos prônant un islam modéré lui ont valu une fatwa de confrères conservateurs comme l'a révélé récemment la «Berne Zeitung»...

En ce qui concerne les prisons suisses, les imams sont issus d'associations musulmanes bien implantées. «Je déplore qu'on ne puisse pas garantir une certaine qualité par une formation certifiée», constate Franz Walter, directeur de la prison de Bellechasse. «De manière générale en Suisse, on a de la peine à juger si leurs qualifications sont suffisantes. Je précise que celui qui vient à Bellechasse donne pleine et entière satisfaction.» Le directeur indique que la sélection a été faite par son prédécesseur et qu'un certificat de bonnes mœurs lui a été demandé. «On s'est renseigné à l'extérieur pour savoir s'il était bien intégré», ajoute F. Walter. «Mais beaucoup reposent sur la confiance.»

Dans le canton de Vaud, l'imam qui intervient à la prison de la Croisée est actif dans plusieurs établissements du Service pénitentiaire vaudois depuis un certain nombre d'années. «Il doit s'agir d'une personne intégrée dans notre société et respectueuse de nos règles et de nos valeurs, ce que font la plupart des musulmans vivant dans notre pays», explique Alain Broccard, directeur. «Un imam travaillant chez nous, ou dans tout autre établissement du canton de Vaud, devra quoi qu'il arrive être ouvert au dialogue entre les religions, étant donné que son activité s'organise en étroite collaboration avec les intervenants des autres religions représentées.» PAS

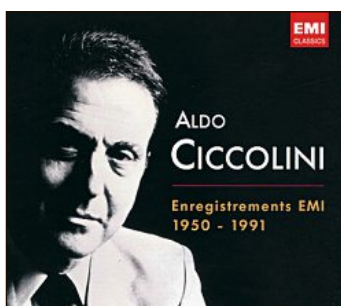


La population musulmane représente près de 50% des effectifs dans certains établissements pénitentiaires. ALAIN WICHT-A

MUSIQUE

Un grand virtuose n'est plus

Le pianiste français d'origine italienne Aldo Ciccolini, virtuosiquement reconnu, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 89 ans à son domicile en région parisienne. Né à Naples le 15 août 1925 dans une famille mélomane, il était le doyen des grands maîtres du clavier. Il travaille d'abord le piano, puis la composition, avant de remporter prix sur prix et de se voir confier une classe au Conservatoire dès 1947. Deux ans plus tard, il triomphe du redoutable concours Marguerite Long-Jacques Thibaud à Paris, où il s'installe. Soliste des grandes formations symphoniques mondiales, il interprète Bach et Scarlatti, Rachmaninov, Grieg ou Borodine sous la direction de chefs illustres. Il reçoit en 1972,



le Prix de l'Académie du disque français, et ses concerts de Ravel lui valent le Prix de l'Académie Charles Cros en 1976. Modeste, il se considère, non pas comme un maître à imiter, mais comme un passeur de flambeau. «Il n'y a, dit-il, rien de plus émouvant que de voir le talent d'une jeune fille ou d'un jeune homme se développer comme une fleur.» ATS/AFP/DR

EUROVISION

Une Vaudoise pour la Suisse

La chanteuse vaudoise Mélanie René, 24 ans, représentera la Suisse au concours Eurovision 2015 de la chanson qui se déroulera en mai à Vienne, en Autriche. Avec son titre «Time to Shine», la Romande a emporté les faveurs d'une majorité de téléspectateurs et du jury, à l'issue d'une émission diffusée sur les trois chaînes de la SSR. Au total, six candidats étaient en lice pour cette finale nationale qui s'est déroulée au bord du lac de Constance à Kreuzlingen (TG), dans la Bodensee-Arena. Les demi-finales auront lieu les 19 et 21 mai prochain à Vienne. La grande finale se déroulera quant à elle le 23 mai. L'an dernier, le Tessinois Sebastiano Pàù-Lessi, alias Sebalter, avait terminé treizième.

ATS

DIALOGUE INTERCULTUREL

Des mosquées s'ouvrent en Grande-Bretagne

Une vingtaine de mosquées (ICI À LONDRES, PHOTO KEYSTONE), sur un total d'environ 1700, ont ouvert leurs portes hier au Royaume-Uni. Ce geste des musulmans britanniques envers leurs concitoyens est inédit. Les visiteurs ont été accueillis par des membres de la communauté. Ceux-ci leur ont donné un aperçu du quotidien d'un centre de culte musulman et répondu à leurs questions sur l'islam, a expliqué le Conseil des musulmans du Royaume-Uni (MCB), à l'origine de l'initiative. Parmi les mosquées qui ont répondu à l'appel du MCB figure celle de Finsbury Park, connue pour avoir été l'un des centres du «Londonistan», le surnom donné à la mouvance radicale islamiste dans la capitale britannique au début des années 2000. Après les attentats à Paris, le Gouvernement britannique a envoyé une lettre à quelque 1000 mosquées, invitant les imams à «expliquer et prouver comment la foi en l'islam peut faire partie de l'identité britannique». Ce courrier a été mal reçu par le MCB, qui s'est



demandé s'il signifie que les musulmans sont intrinsèquement exclus de la société britannique et «qu'ils n'ont pas fait assez pour lutter contre l'extrémisme». Selon des chiffres du dernier recensement de 2011 concernant l'Angleterre et le pays de Galles, les musulmans représentent près de 5% de la population, loin derrière les chrétiens (59%) et ceux qui se déclarent «sans religion» (25%). ATS